



CHB.PRES.25APR1816-10

Amir Khadir
Député de Mercier

Québec, le mercredi 25 avril 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, Bureau 1.30
1045, rue des Parlementaires,
Québec (Québec), G1A1A4

Objet : Transparence

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans savoir que hier, l'Assemblée nationale a adopté une motion à l'unanimité demandant un compte-rendu et un rapport détaillé des dépenses soient rendus publics après chacune des missions parlementaires.

Je crois essentiel, et je sais que vous serez d'accord avec moi, que les élu.e.s soient transparents quant à leurs dépenses dans le cadre de leur fonction. La population du Québec est en droit connaître et de pouvoir porter un jugement sur comment son argent est dépensé dans le cadre des missions parlementaires.

Par respect pour les Québécois et Québécoises, je vous demande monsieur le Président, quand prévoyiez-vous publier les rapports détaillés des dépenses faites à même votre budget de Cabinet du président et les comptes-rendus pour vos précédentes missions parlementaires ? L'article 34 de la *Loi sur l'accès à l'information* précise que les informations détenues par votre cabinet peuvent être rendues publiques si vous y consentez. Puis-je m'attendre à ce que vous agissiez en ce sens afin de respecter l'esprit de la motion adoptée à l'unanimité le 24 avril 2018.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et veuillez recevoir mes plus solidaires salutations.

Amir Khadir
Député de Mercier

Hôtel du Parlement
Bureau 3.19
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418-644-1430
Télécopieur : 418-643-0624
Courriel : akhadir-merc@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
1012, avenue du Mont-Royal
Bureau 102
Montréal (Québec) H2J 1X6
Téléphone : 514-525-8877
Télécopieur : 514-521-0147

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Le Président

Le 26 avril 2018

Monsieur Amir Khadir
Député de Mercier
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau 3.19
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai bien pris connaissance de la lettre que vous m'avez fait parvenir le 25 avril 2018 au sujet de la motion adoptée par l'Assemblée demandant : « [...] qu'un compte-rendu et qu'un rapport détaillé des dépenses soient publiés après chacune des missions parlementaires ». Puisque les modalités d'application n'étaient pas explicitement prévues au libellé de cette motion, je vous informe que lors de la prochaine réunion du Bureau de l'Assemblée nationale (BAN), les membres seront saisis de la question afin de déterminer la façon la plus appropriée d'y donner suite.

Par ailleurs, en ce qui concerne la divulgation des dépenses rattachées au cabinet de la Présidence, cette question interpelle l'ensemble des titulaires de cabinet de l'Assemblée nationale. C'est pourquoi je soumettrai également cette question aux membres du BAN qui pourront en débattre et prendre position à ce sujet.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



JACQUES CHAGNON